



**Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie**
Membre de l'Union des consommateurs



Projet de loi 69

Des citoyen·ne·s rapellent au ministre de l'Énergie que l'électricité est un service essentiel qui doit rester abordable

Sherbrooke, le 26 août 2024 – Des représentantes d'un collectif d'associations de défense des droits des consommateurs ont rencontré vendredi le ministre de l'Énergie, Monsieur Pierre Fitzgibbon, pour lui faire part des inquiétudes des citoyen·ne·s sur l'impact qu'aura le projet de loi déposé en juin 2024 sur les tarifs d'électricité. Le collectif lui a remis près de 2500 cartes postales et plus de 35 lettres signées par des organismes communautaires travaillant auprès de populations vulnérables.

Avec les cartes postales, les citoyen.ne.s ont voulu rappeler au ministre que l'électricité n'est pas un luxe. Au contraire, elle est nécessaire pour répondre aux besoins de base, être en bonne santé et avoir des liens sociaux. « De la Côte Nord à Montréal en passant par Lanaudière, les Laurentides, la Mauricie, l'Estrie, le Centre-du-Québec, la Gaspésie et le Lac-Saint-Jean, les citoyen.ne.s demandent au Ministre de tenir un débat public sur l'avenir de l'énergie avant d'adopter sa loi afin de s'assurer que les questions de justice sociale ne sont pas oubliées » résume Émilie Laurin-Dansereau, membre du Collectif et conseillère budgétaire à l'ACEF du Nord de Montréal.

S'il n'est pas modifié de façon importante, le projet de loi 69 entraînera des hausses de tarifs considérables. Michèle Goyette, co-coordonnatrice de Solution Budget Plus rappelle que « bien que les tarifs d'électricité soient relativement bas, un ménage sur sept a déjà de la difficulté à payer sa facture d'électricité ou y parvient au détriment d'autres besoins de base ».

Chaque année, Hydro-Québec conclut des centaines de milliers d'ententes de paiement avec sa clientèle résidentielle. Une hausse de tarifs ne fera qu'étrangler davantage les ménages qui étouffent déjà sous le poids de leurs obligations financières. « *Déjà, plusieurs personnes ont de la difficulté à payer la facture d'Hydro.* Le risque d'augmentation des tarifs est donc très préoccupant » indique Sylvie Bonin, coordonatrice de l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF Estrie)

Le collectif en a profité pour rappeler au ministre de l'Énergie que les besoins de la population doivent passer avant les intérêts des grandes entreprises. Pour ne pas aggraver le problème de précarité énergétique, toute action pour encadrer et développer les énergies propres au Québec doit se faire dans un souci d'équité et de justice sociale. « *La précarité énergétique a des conséquences bien réelles sur la santé physique et psychologique des personnes* », dénonce Marie-Ève Desnoyers, membre du Collectif et coordonatrice de l'ACEF des Bois-Francs. Il est urgent que l'on reconnaisse que l'accès à l'énergie est un droit humain fondamental qui doit être protégé.

À PROPOS DU COLLECTIF

Le collectif est formé d'une dizaine d'association de consommateurs de partout au Québec, dont l'organisme Solution budget plus en Estrie. Chaque année, ces associations négocient auprès d'Hydro-Québec des ententes pour des personnes à faible revenu en difficulté de paiement. Parmi celles-ci, on retrouve un grand nombre de familles pauvres qui sont durement frappées par les hausses de tarifs d'électricité des quinze dernières années. Ces associations de consommateurs militent depuis de nombreuses années pour un meilleur accès à l'énergie (électricité et chauffage) pour l'ensemble des ménages québécois.